



Rapport d'activité 2017

Revue de l'année	2
Statistiques	5
Compte de résultat 2017	8
Bilan au 31 décembre 2017	10
Annexe aux comptes 2017	12
Rapport de l'organe de révision	13
Composition personnelle	14

Zurich, le 15 mai 2018



Revue de l'année

La Commission des offres publiques d'acquisition (COPA) a prononcé 16 décisions¹ au total dans le cadre de dix procédures différentes² dans le cours de l'année 2017.³ Comme l'année précédente, trois séances de commission plénières furent également organisées durant l'année 2017. Dans ce cadre, la commission plénière a adopté les tâches⁴ définies à l'art. 3 al. 2 du règlement de la Commission des OPA, discuté la pratique décisionnelle ainsi que des sujets connexes importants (comme par exemple les autres prestations importantes) et s'est prononcée sur certaines questions qui lui ont été soumises par les délégations⁵.

Sur les dix procédures susmentionnées que la COPA a ouvert en 2017, quatre portaient sur des offres publiques d'acquisition.⁶ L'offre aux actionnaires d'Actelion Ltd, lancée par le géant américain de biens de consommation Johnson & Johnson⁷ au début de l'année, a clairement retenu la plus grande attention des médias avec un volume d'environ CHF 30 milliards.⁸ En revanche, les trois autres offres publiques d'acquisition lancées en 2017 n'ont réuni qu'un volume d'un peu plus de CHF 600 millions. Sur ce montant, CHF 288 millions étaient attribuables au rachat de Pax Anlage AG par Basler Leben AG et environ CHF 81 millions à l'offre de Talbot Holding AG aux actionnaires d'ImmoMentum AG. Un autre montant d'environ CHF 259 millions a été attribué à l'offre concurrente lancée avec succès, par l'intermédiaire d'une filiale, par l'entreprise américaine BioTelemetry, Inc. sur LifeWatch AG.

Le nombre de procédures dans lesquelles la COPA s'est prononcée sur d'autres états de fait pertinents du point de vue du droit des offres publiques d'acquisition (OPA)⁹, par exemple en relation avec la non-existence de l'obligation de présenter une offre ou l'octroi de dérogations à une telle obligation, est resté exceptionnellement faible en 2017. Au cours des dix dernières années¹⁰, une dizaine d'autres procédures ont été ouvertes en moyenne ; en 2017, il n'y en a eu que trois au

¹ 15 décisions ont été publiées au cours de l'année 2017. La publication de la décision 673/01 du 2 octobre 2017 concernant *Castle Private Equity AG* a été reportée à plusieurs reprises et n'a pu avoir lieu que le 9 février 2018.

² Les procédures relatives aux programmes de rachat auxquels s'applique la procédure d'annonce (cf. notes 31 et suivantes de la circulaire COPA n° 1 : Programmes de rachat du 27 juin 2013[état au 1er janvier 2016]) ne sont pas incluses.

³ Consultables sur le site internet <http://www.takeover.ch/transactions/list/lang/fr>.

⁴ Adoption du rapport d'activité annuel à l'intention de la FINMA ; approbation du budget ainsi que des comptes annuels etc.

⁵ Voir art. 3 al. 2, let. h du règlement de la Commission des OPA.

⁶ La décision 630/03 du 22 novembre 2017 concernant *gategroup Holding AG* a été publié dans le cadre de l'offre publique d'acquisition de HNA Aviation (Hong Kong) Air Catering Holding Co., Ltd. aux actionnaires de *gategroup Holding AG*, lancée et achevée en 2016.

⁷ La filiale indirecte de Johnson & Johnson, Janssen Holding GmbH, Zug, en était l'offrant.

⁸ Conformément à la décision 652/01 du 14 février 2017 concernant Actelion Ltd, considération 13, la valeur de l'offre était de USD 30 055 099 099 760 ou CHF 30 055 099 760 (un dollar US équivaut à environ CHF 1 franc au moment de la publication du prospectus d'offre le 16 février 2017).

⁹ Les soi-disant « autres procédures », voir à ce propos les statistiques ci-après.

¹⁰ 2007 à et avec 2016.



total¹¹. Dans ce contexte, il convient de mentionner la procédure très exigeante et complexe dans le cas de SHL Telemedicine Ltd.¹² qui a été ouverte par une requête déposée auprès de la COPA le 11 juillet 2017. Dans le cadre de cette procédure, les requérantes ont fait valoir que certains actionnaires¹³ de SHL Telemedicine SA, une société cotée à la bourse SIX, dépassaient le seuil de 33 1/3% en tant que groupe organisé au sens de l'art. 33 de l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA) le 9 août 2016 ou aux alentours de cette date, sans toutefois présenter alors une offre publique d'achat au sens de l'art. 135 de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF). En conséquence, les requérants ont demandé que les personnes visées soient obligées de présenter une offre obligatoire et ont demandé la suspension du droit de vote ainsi que l'interdiction d'acquisition des actions ou des droits concernant l'acquisition d'actions de la société visée au sens de l'art. 135 al. 5 let. a et b de la LIMF. Après avoir procédé à de nombreuses clarifications, la COPA a rendu une décision¹⁴ dans la procédure no 672 à la fin du mois de janvier 2018 et a ordonné aux personnes visées de lancer une offre obligatoire.

La COPA a également traité en 2017 un total de 23 programmes de rachat d'actions. Dans 21 cas, les programmes de rachat d'actions ont totalement respecté les conditions et les charges des chapitres 1 à 4 de la Circulaire COPA n°1 relatives aux programmes de rachat, de sorte qu'ils furent exonérés dans le cadre de la procédure d'annonce. Dans deux cas¹⁵, la COPA s'est prononcée par une décision au sens des chiffres 31 et suivantes de la Circulaire COPA n°1 précitée.

Alors que la COPA avait pu clôturer l'exercice 2016 avec un léger excédent de recettes de CHF 31'865, l'exercice 2017 a révélé un déficit de CHF 179'254¹⁶ et une réduction correspondante des fonds propres.

En ce qui concerne le personnel, Mme la Prof. Dr. Susan Emmenegger, vice.-présidente de la COPA et membre depuis le 12 septembre 2005, a pris sa retraite. M. le Prof. Dr. Jean-Luc Chenaux a repris la fonction de vice-président de la COPA à compter du 1er septembre 2017. Mme la Prof. Mirjam Eggen a été nommée en qualité de nouveau membre de la COPA avec effet au 1er août 2017.

Enfin, il convient de noter que la COPA a emménagé le 7 juin 2017 dans ses nouveaux locaux de la Stockerstrasse 54, 8002 Zurich.¹⁷

¹¹ Voir à cette fin la décision 649/01 du 17 janvier 2017 concernant *Orascom Development Holding AG*, la décision 671/01 du 6 septembre 2017 concernant *5EL SA* et les décrets de procédure des 11 septembre et 17 novembre 2017 concernant *SHL Telemedicine Ltd.* relative à la procédure 672.

¹² Voir <http://www.takeover.ch/transactions/detail/nr/0672/lang/fr>.

¹³ Himalaya (Cayman Island) TMT Fund, Himalaya Asset Management Ltd., Hr. Xu Xiang, GF Fund Management Co. Ltd., Zuhuai Hokai Medical Instruments Co. Ltd. et Fr. Cai Mengke.

¹⁴ Voir la décision 672/01 du 26 janvier 2018 concernant *SHL Telemedicine Ltd.*, publiée le 26 janvier 2018, et disponible sur <http://www.takeover.ch/transactions/document/id/3149/lang/fr>.

¹⁵ Voir la décision 650/01 du 7 février 2017 concernant *AP Alternative Portfolio AG* et la décision 673/01 du 2 octobre 2017 concernant *Castle Private Equity AG*.

¹⁶ Prise en compte d'un abandon de créance par SIX Swiss Exchange AG d'un montant de CHF 149'313 pour le solde du compte d'avances (au sens de la clause 3a du contrat entre la COPA et SIX Swiss Exchange AG).

¹⁷ Voir la nouvelle adresse de contact de la COPA à l'adresse <http://www.takeover.ch/contact/lang/fr>.



Swiss Takeover Board
Übernahmekommission
Commission des OPA
Commissione delle OPA
—

Pour la COPA :

Thomas A. Müller
Président



Statistiques

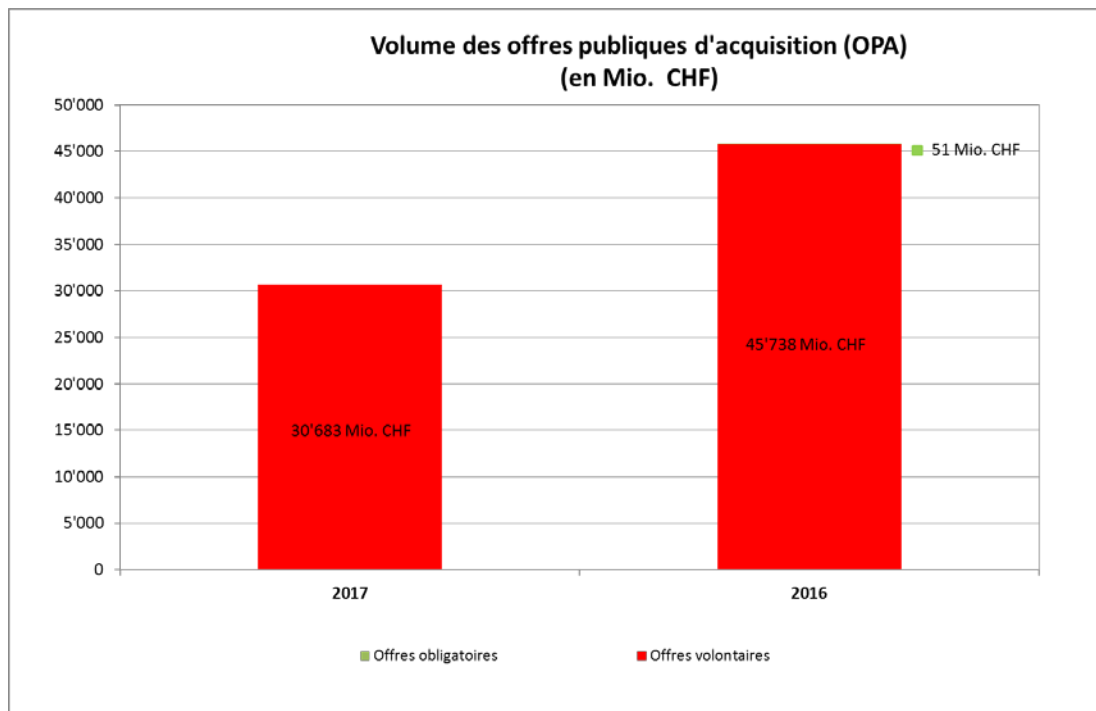
Offres	2017	2016	2015
Total	4	6	2
- dont offres obligatoires	0	1	1
- dont offres volontaires	4	5	1
- dont offres concurrentes	1	0	0
- dont initialement amicale ¹⁸	4	6	1
- dont initialement hostile ¹⁹	0	0	1
- dont offres en espèces	3	5	2
- dont offres d'échange	0	0	0
- dont offres mixtes	1	1	0
- dont offres avec alternative en espèces	0	0	0
Programmes de rachat			
Total	23	13	20
- dont exonérations en procédure d'annonce	21	11	18
- dont exonérations par décision	2	2	1
- dont rachats au prix du marché	17	8	11
- dont rachats sur ligne ordinaire	6	2	2
- dont rachats sur une ligne séparée	12	6	9
- dont rachats à prix fixe	3	5	6
- dont rachats par options put	3	2	3
- dont rachats par échange	0	0	0
Autres procédures			
Total	3	13	17
- Dérogation à l'obligation de présenter une offre / (Non-)existence de l'obligation de présenter une offre	2	5	12
- Application du droit suisse des OPA	1	0	1
- Offre potentielle	0	0	1
- Qualification fairness opinion	0	2	1
- Autres	0	1	2
Décisions			
- Nombre total de décisions de la COPA	16	24	22
- dont décisions publiées	15	24	17
- dont décisions non publiées	1	0	5
- Nombre de décisions contestées			
- devant la COPA (opposition)	0	1	1
- devant la FINMA (recours)	0	2	2
- devant le TAF (recours)	0	0	1

¹⁸ Le rapport du conseil d'administration recommande d'accepter l'offre ou renonce à formuler une recommandation.

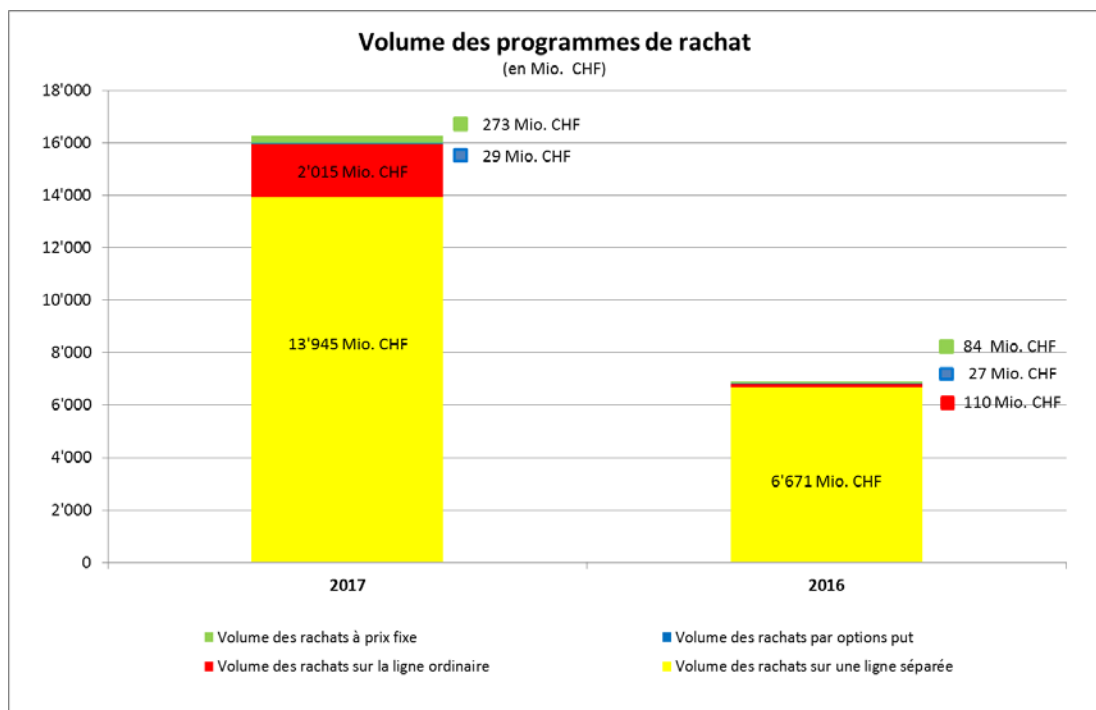
¹⁹ Le rapport du conseil d'administration recommande de refuser l'offre.



Offres publiques d'acquisition

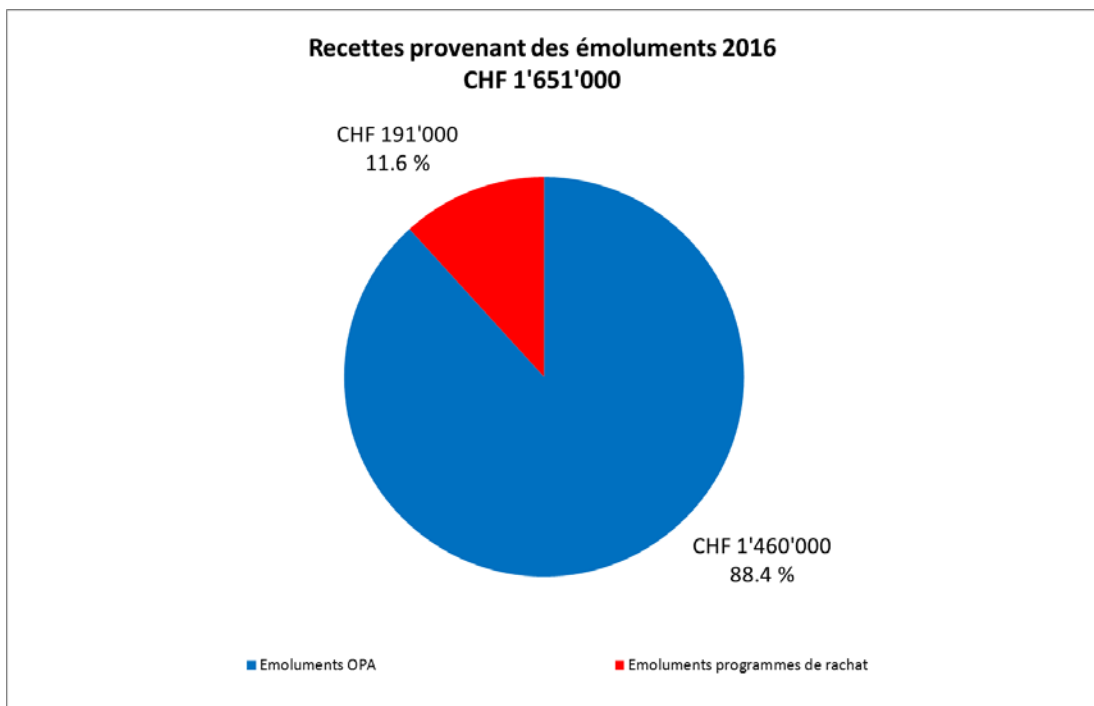
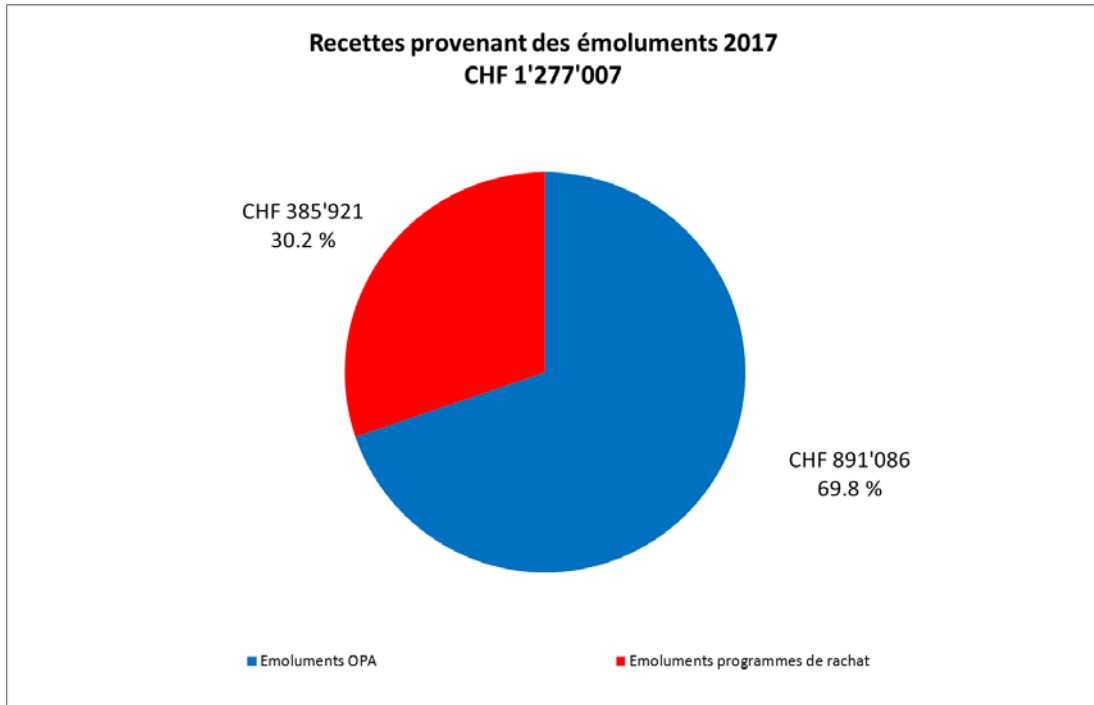


Programmes de rachat





Émoluments





Comptes annuels 2017 de la Commission des OPA

Compte de résultat 2017

ERFOLGSRECHNUNG

	2017 in CHF	2016 in CHF
Einnahmen aus Gebühren	1'273'995	1'652'305
Debitorenverluste	0	-1'344
Nettoerlös aus Leistungen	1'273'995	1'650'961
Betriebsertrag	1'273'995	1'650'961
	100%	100%
Parteientschädigung	0	-1'930
Fremdarbeiten	-19'769	0
Direkter Aufwand	-19'769	-1'930
Bruttogewinn I	1'254'226	1'649'031
	98.4%	99.9%
Honorare Präsident und Mitglieder	-412'666	-450'500
Sozialversicherungen und Spesen Mitglieder und Präsident	-24'464	-27'497
Löhne Sekretariat	-684'433	-683'729
Sozialversicherungen und Spesen Sekretariat	-175'645	-176'756
Personalaufwand	-1'297'208	-1'338'483
Bruttoerfolg II	-42'982	310'548
	-3.4%	18.8%
Mietaufwand inkl. Nebenkosten	-86'711	-97'712
Unterhalt, Reparaturen	-27'089	-11'342
Büro- und Verwaltungsaufwand	-58'200	-56'013
EDV-Aufwand	-104'521	-109'869
Anderer Betriebsaufwand	-2'410	-3'590
Übriger betrieblicher Aufwand	-278'931	-278'525
Betriebliches Ergebnis vor Zinsen und Abschreibungen	-321'913	32'023
	-25.3%	1.9%



ERFOLGSRECHNUNG

	2017 <i>in CHF</i>	2016 <i>in CHF</i>
Betriebliches Ergebnis vor Zinsen und Abschreibungen (Übertrag)	-321'913	32'023
	-25.3%	1.9%
Abschreibungen Anlagevermögen	-5'274	0
Betriebliches Ergebnis vor Zinsen	-327'187	32'023
	-25.7%	1.9%
Finanzaufwand	-1'458	-288
Finanzertrag	0	52
Betriebliches Ergebnis	-328'645	31'787
	-25.8%	1.9%
Betriebsfremder Ertrag	78	78
Defizitgarantie SIX Swiss Exchange AG	149'313	0
Ausserordentlicher, einmaliger und periodenfremder Ertrag	149'313	0
Unterdeckung / Überdeckung	-179'254	31'865
	-14.1%	1.9%



Bilan au 31 décembre 2017

BILANZ

AKTIVEN	31.12.2017	31.12.2016
	<i>in CHF</i>	<i>in CHF</i>
UMLAUFVERMÖGEN		
Flüssige Mittel	901'785	1'177'174
Forderungen aus Leistungen	50'000	81'576
Übrige kurzfristige Forderungen	40	20
Aktive Rechnungsabgrenzungen	95'088	146'337
TOTAL UMLAUFVERMÖGEN	1'046'913	1'405'107
	98.5%	100.0%
ANLAGEVERMÖGEN		
Mobile Sachanlagen	15'600	1
TOTAL ANLAGEVERMÖGEN	15'600	1
	1.5%	0.0%
TOTAL AKTIVEN	1'062'513	1'405'108
	100%	100%



BILANZ

PASSIVEN	31.12.2017 <i>in CHF</i>	31.12.2016 <i>in CHF</i>
KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL		
Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	8'087	15'497
Anzahlungen	20'000	0
Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	20'000	0
Passive Rechnungsabgrenzungen	143'640	170'259
Total kurzfristiges Fremdkapital	171'728 16.2%	185'755 17.7%
LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL		
Vorschuss SIX Swiss Exchange AG	0	149'313
Übrige langfristige Verbindlichkeiten	0	149'313
Total langfristiges Fremdkapital	0 0.0%	149'313 10.6%
TOTAL FREMDKAPITAL	171'728 16.2%	335'069 23.8%
EIGENKAPITAL		
Eigenkapital Vorjahr	1'070'039	1'038'175
Unterdeckung / Überdeckung	-179'254	31'865
TOTAL EIGENKAPITAL	890'786 83.8%	1'070'039 76.2%
TOTAL PASSIVEN	1'062'513 100%	1'405'108 100%

Aperçu des avances de SIX :

	2017	2016
<i>Solde initial des avances de SIX en début d'année :</i>	<i>CHF 149'313</i>	<i>CHF 149'313</i>
+ avances de SIX en cours d'année	CHF 0	CHF 0
./. renonciation de SIX aux avances à hauteur de la perte annuelle	CHF 149'313	CHF 0
= <i>solde final du compte d'avances en fin d'année</i>	<i>CHF 0</i>	<i>CHF 149'313</i>



Annexe aux comptes annuels 2017

ANHANG

Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizer Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 961) erstellt.

Erläuterungen zu Positionen der Bilanz und Erfolgsrechnung

In der Position "Unterhalt, Reparaturen" sind Umzugskosten im Umfang von CHF 15'270 verbucht.

Anzahl Mitarbeiter

Die Unternehmung lag im Jahresdurchschnitt im Berichts- und im Vorjahr nicht über 10 Vollzeitstellen.

Mietverpflichtungen mit einer Laufzeit > 1 Jahr

Die Unternehmung hat per 1. Juni 2017 neue Büroräumlichkeiten gemietet.

Der Mietvertrag für die Geschäftsräumlichkeiten an der Stockerstrasse 54 in Zürich ist befristet bis zum 31. Mai 2022 und endet ohne Kündigung automatisch.
Restbetrag der daraus resultierenden Verbindlichkeiten:

	<i>2017</i>	<i>2016</i>
	<i>in CHF</i>	<i>in CHF</i>

	371'787	0
--	---------	---

Der Mietvertrag für den Lagerraum an der Schanzeneggstrasse 3 in Zürich kann frühestens per 31. Mai 2019 aufgelöst werden.
Restbetrag der daraus resultierenden Verbindlichkeiten:

	3'273	0
--	-------	---



Rapport de l'organe de révision

Treuhand | Steuer- und Rechtsberatung
Wirtschaftsprüfung | Unternehmensberatung
Informatik-Gesamtlösungen



Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an die Mitglieder der Übernahmekommission Zürich

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Übernahmekommission für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Präsident der Übernahmekommission verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und dem Reglement entspricht.

OBT AG

David Brunner
zugelassener Revisionsexperte
leitender Revisor

Nicola Bettoja

Zürich, 5. März 2018

- Jahresrechnung 2017 (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)



Composition personnelle de la Commission des OPA au 31 décembre 2017



Thomas A. Müller, Président

CEO BSI (ad interim Management Mandat), Lugano
Auparavant Chief Financial Officer et membre de la direction générale des banques
et des sociétés d'assurances, à partir du 1er janvier 2018 Chief Risk Officer d'EFG
International AG

Président de la Commission depuis le 1^{er} janvier 2016
Membre depuis le 1^{er} janvier 2012



Prof. Dr. Jean-Luc Chenaux, Vice-Président

Avocat, Dr. en droit, associé du cabinet Kellerhals Carrard à Lausanne
(www.kellerhals-carrard.ch)
Professeur de droit commercial à l'Université de Lausanne

Vice-Président de la Commission depuis le 1er septembre 2017
Membre depuis le 1^{er} septembre 2015



Lionel Aeschlimann

Associé gérant de Mirabaud SCA et CEO de Mirabaud Asset Management
(www.mirabaud.ch)

Membre de la Commission d'experts « Asset Management » de la Swiss Funds and
Asset Management Association

Membre depuis le 1^{er} janvier 2012



Prof. Dr. Franca Contratto

Avocate, LL.M.
Professeure Assistante de droit des marchés financiers à l'Université de
Zurich (www.rwi.uzh.ch)

Membre depuis le 1^{er} septembre 2015



Prof. Dr. Mirjam Eggen

Avocate, LL.M.
Professeure associée de droit privé et du droit des marchés financiers, Université de
Berne (www.ziv.unibe.ch)

Membre depuis le 1^{er} août 2017



Beat Fellmann

Directeur du Corporate Center, Directeur Financier (CFO) de Implenla AG
Membre du conseil d'administration et président de l'Audit Committee de
Vitra Holding AG

Membre depuis le 1^{er} janvier 2014



Dr. Susanne Haurly von Siebenthal

Consultante indépendante en investissements et prévoyance
professionnelle
Membre du conseil d'administration de BlackRock Asset Management
Schweiz AG

Membre depuis le 30 juin 2008



Thomas Rufer

Consultant indépendant (THR Consulting, Thomas Rufer)
Président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de
surveillance en matière de révision (ASR) (jusqu'à la fin de 2017)
Membre du conseil d'administration et du comité de révision de la Banque
cantonale bernoise (jusqu'au 12 mai 2015)
Membre du conseil d'administration et président de l'Audit Committee de
Givaudan SA

Membre depuis le 1^{er} avril 2007



Dr. Thomas Vettiger

Managing Partner de IFBC AG à Zurich (www.ifbc.ch)
Membre du conseil d'administration et président de l'Audit Committee de
Investis Holding AG
Professeur de Corporate Finance à l'Université de Zurich

Membre depuis le 1^{er} septembre 2015



Composition personnelle du secrétariat de la Commission des OPA au 31 décembre 2017



Pascal Bovey
lic. iur., titulaire du brevet d'avocat, LL.M. in Business Law



Georg Gotschev
Dr. iur., titulaire du brevet d'avocat



Marc D. Nagel
lic. oec. HSG et lic. iur. HSG, titulaire du brevet d'avocat



Lukas Roos
Dr. iur., titulaire du brevet d'avocat
